

DECRET N° 76-147 du 11 Juin 1976

portant nomination des membres du Conseil  
d'Administration de la Loterie Nationale du  
Bénin (L.N.B.).-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du  
Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rat-  
tachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des  
membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 75-259 du 10 Octobre 1975, portant approbation des Statuts  
de la Loterie Nationale du Bénin (LNB) ;

VU le Décret n° 75-284 du 7 Novembre 1975, portant nomination des membres  
du Conseil d'Administration de la Loterie Nationale du Bénin (LNB) ;

SUR Proposition du Ministre des Finances,

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE

ARTICLE 1er.- Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Loterie Natio-  
nale du Bénin (LNB) les Camarades :

- SOURADJOU Ibrahim : Représentant du Ministre des Finances.
- Capitaine ZODEHOUGAN  
Edouard : Représentant du Conseil National de la  
Révolution
- ADEBO Ambally : Représentant du Ministre du Commerce et du  
Tourisme.
- AKIBODE Gédéon : Représentant du Ministre du Plan.
- POGNON Lydie : Représentant du Ministre de la Fonction  
Publique et du Travail.
- GBOGBO-HOUNDADA Jonas : Représentant du Ministre de l'Enseignement  
du 1er Degré.
- AGONDANOU Jean-Pierre : Représentant du Ministre chargé des Affaires  
Sociales
- ADOGBO-MEDAGBE Désiré : Représentant du Ministre Délégué auprès du  
Président de la République, Chargé de l'Inté-  
rieur, de la Sécurité et de l'Orientation  
Nationale,

- AHOUNOU David
  - MAMA-SIKA Marie
- { Représentants du Personnel de la Loterie  
Nationale du Bénin.
- Le Commissaire du Gouvernement.

ARTICLE 2.- Le Camarade SOURADJOU Ibrahim, Représentant le Ministre des Finances est nommé PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LOTERIE NATIONALE DU BENIN.

ARTICLE 3.- Le Présent Décret qui abroge le Décret n° 75-284 du 7 Novembre 1975 sus-visé sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

FAIT A COTONOU, le 11 Juin 1976

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU.-

LE MINISTRE DES FINANCES,



Isidore AMOUSSOU  
Intendant Militaire de 3ème Classe.

AMPLIATIONS : PR 8 - CS 6 - CNR 4 - SGG 4 - SED 2 - MF 6 - MINISTERES 14 -  
DPE-DGAJI-INSAB 6 -IAA-DGCT-IGF-Gde Chan.-ONEPI 5 - LNB 6 - MEMBRES 11 -  
DSDV-DTCP-DCR-DI 16 - JORPB 1.-